

## **POLITIQUE DE DONATION**

- 1- La Communautaire contribuera uniquement aux organismes à but-non lucratif de Bas-Caraquet qui existe depuis plus d'un an.  
>
- > 2- La Communautaire contribuera à des projets particuliers nécessitant des sommes élevées, supérieurs aux moyens des OBNL.  
>
- > 3- La Communautaire ne fait pas de dons à des particuliers, des fondations, des organismes semblables à La Communautaire et exclue les dépenses récurrentes des organismes.  
>
- > 4- La Communautaire peut contribuer (partiellement) à des organismes en dehors de Bas-Caraquet qui apportent des services aux citoyens de Bas-Caraquet.  
>
- > 5- La direction tripartite de La Communautaire, formée de Claude Friolet, gilles gagné et Roger Chiasson, adopte le principe qu'il faut deux membres d'accord sans explication pour qu'un don soit accordé.